

■ **Oeuvres Salvatoriennes d'éducation**, à Montet (Broye), assurer l'existence d'une maison d'éducation, etc. (FOSC du 24.09.1996, p. 5781). Inscription d'office par suite de la fusion des communes d'Aumont, Frasses, Granges-de-Vesin et Montet (Broye), selon Décret et Loi du 02.12.2003, nouvelle dénomination du siège: Les Montets.
Journal no 1010 du 24.02.2004
(02146612 / CH-217.0.260.003-0)